Activités d'Intégration Professionnelle

UE 14

Enseignant(s) responsable de l'UE : Valérie CROEISAERDT

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	TOU13AIP
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	10 h (Q1 5 / Q2 5)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO13VCS1 Visites, conférences et séminaires 1	10	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE02.5** ARES. 2.5 Entretenir des relations durables avec son réseau

Autres connaissances ou compétences prérequises

Visites, conférences et séminaires 1

Aucune

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Visites, conférences et séminaires 1

Objectifs

Orienter les étudiants à travers les métiers du secteur touristique par des contacts avec des professionnels.

Leur faire découvrir les diverses entreprises touristiques, les métiers et les compétences nécessaires pour l'exercer.

Contenu

Les activités d'apprentissage se dérouleront sous la forme de visites, conférences et séminaires.

Les étudiants bénéficieront d'une intervention d'un professionnel qui partagera son expertise, fera découvrir le métier qu'il exerce au quotidien et l'entreprise dans laquelle il travaille.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Visites, conférences et séminaires 1

Les activités se tiendront sous forme de conférences et/ou visites durant lesquelles un professionnel effectuera un **exposé/présentation** dans le but de partager son expertise du secteur touristique

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Visites, conférences et séminaires 1

- Comprendre le fonctionnement du secteur touristiques et des diverses entreprises qui le compose
- Se représenter les métiers et les compétences attendues
- S'orienter vers une entreprise/ un métier dans lequel l'étudiant peut se projeter pour son orientation professionnelle future

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Visites, conférences et séminaires 1 : Le document WORD reprenant les principes de fonctionnement des activités d'Intégration professionnelle	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue sera réalisée sous forme de travaux individuels ou en équipe : rapport sur la visite et/ou conférence/séminaire et travail d'orientation professionnelle

Les consignes quant à la rédaction de ces travaux et les aspects évalués pour cette UE sont disponibles via l'e campus et seront abordés au fur et à mesure des diverses activités.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

"Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites sont obligatoires. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Cette UE est à présence obligatoire. +de 25% d'absences (RGGE) entrainera la note de 0/20 à l'UE.

Janvier bis

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette UE est **non remédiable** pour les étudiants n'ayant pas participé aux visites et/ou conférences du premier quadrimestre. L'évaluation portant sur l'intervention de professionnels du Tourisme ou de visites d'entreprises touristiques, ces activités ne peuvent donc pas être organisées une deuxième fois.

Pour les étudiants ayant participé à l'ensemble des visites/conférences/séminaires et qui ont échoué. Cette UE est **remédiable**. Les travaux (correction/amélioration de ceux n'ayant pas obtenu 10/20) devront être envoyés par email avant 12h le premier jour de la session

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue sera réalisée sous forme de travaux individuels ou en équipe : rapport sur la visite et/ou conférence/séminaire et travail d'orientation professionnelle

Les consignes quant à la rédaction de ces travaux et les aspects évalués pour cette UE sont disponibles via l'e campus et seront abordés au fur et à mesure des diverses activités.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

"Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites sont obligatoires. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Cette UE est à présence obligatoire. +de 25% d'absences (RGGE) entrainera la note de 0/20 à l'UE.

Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette UE est **non remédiable** pour les étudiants n'ayant pas participé aux visites et/ou conférences du premier et deuxième quadrimestre. L'évaluation portant sur l'intervention de professionnels du Tourisme ou de visites d'entreprises touristiques, ces activités ne peuvent donc pas être organisées une deuxième fois.

Pour les étudiants ayant participé à l'ensemble des visites/conférences/séminaires et qui ont échoué. Cette UE est **remédiable**. Les travaux (correction/amélioration de ceux n'ayant pas obtenu 10/20) devront être envoyés par email avant 12h le premier jour de la session